

[texte](#)

[article](#)

La bioéthique n'a pas l'éthique qu'elle mérite

Intervention donnée dans le cadre du workshop « Quelle gouvernance pour la bioéthique ? » organisé le 22 février 2018 dans le cadre des États généraux de la bioéthique

Par : Mark Hunyadi, Professeur de philosophie, Université catholique de Louvain, Institut supérieur de philosophie | Publié le : 05 Mars 2018

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Les limites de la « Petite éthique »

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a placé les états généraux de la bioéthique sous le signe de la question « Quel monde voulons-nous pour demain ? ». Excellente question ! Ce qui me frappe toutefois, c'est qu'il est impossible d'y répondre dans le cadre de l'éthique que la bioéthique s'est donnée à elle-même, l'éthique que j'appelle la « Petite éthique ». J'entends par là l'éthique libérale de la protection de l'individu, plus exactement, de la protection de ses droits et libertés ; c'est, globalement, l'éthique des droits de l'homme. Par « petite », je ne veux pas dire qu'elle n'est pas importante, mais qu'elle n'est pas globale. Elle se concentre sur l'individu, et ce faisant, elle se retire du monde ? elle neutralise éthiquement le cours du monde, tolérant tout, pour peu que cela ne porte pas atteinte aux droits individuels.

Le fait est que nos institutions ne sont pas taillées à la mesure de cette question, qui n'est à l'agenda d'aucun comité d'éthique. Et même si elle l'était, la réponse que l'on y apporterait ne serait pas juridiquement traductible dans des textes législatifs. La bioéthique est, de fait, aux mains de la Petite éthique

Or, le type de gouvernance que l'on adopte est intimement solidaire du type d'éthique que l'on défend. Comme j'ai essayé de le montrer dans *La tyrannie des modes de vie* (Bord de l'eau, 2015), cette focalisation sur la Petite éthique entraîne mécaniquement un « suivisme technologique », en se contentant de « blanchir éthiquement » les innovations envahissant le marché. Telle est la fonction de tous les comités, commissions, règlements et chartes de toutes espèces qui bourgeonnent à tous les étages de la société. Focalisé sur les « harmful

outcomes », sur l'innocuité des résultats, cette éthique règne pour qu'on n'ait plus à se poser la question essentielle, celle posée par le CCNE.

La Petite éthique est par nature une éthique concentrée sur les résultats (*outcomes*), que ce soit sur le mode déontologiste de l'atteinte à la dignité de la personne, ou sur le mode conséquentialiste du calcul coût/bénéfice.

La qualité éthique de l'action

Or, en éthique, il n'y a pas que le résultat qui compte. Deux exemples. Je prends d'abord un exemple étranger aux problèmes bioéthiques, celui des réfugiés : c'est tout autre chose ? éthiquement tout autre chose - d'expliquer à des réfugiés que tel pays ou continent ne peut pas tous les accueillir, et de les raccompagner dignement, que de les laisser se noyer en mer pour ne pas avoir à les recevoir. Cela veut dire que pour un résultat identique (le non-accueil des réfugiés), on a une manière éthiquement foncièrement différente de traiter le problème. Pourquoi ? parce qu'on s'est adressé aux réfugiés de manière foncièrement différente. Dans le premier cas, on s'est adressé à eux en tant qu'humains certes en détresse mais capables de comprendre, alors qu'on les traite dans le deuxième comme des parasites à éliminer. Cette différence dans la manière de traiter quelqu'un, je l'appelle la « qualité éthique » de l'action, c'est-à-dire la manière d'appréhender autrui dans son action, la manière de s'adresser à lui et de le considérer, indépendamment du but de l'action engagée. Une même visée peut être obtenue par des moyens qualitativement distincts, ce qui confère par conséquent à l'action une qualité éthique à chaque fois différente.

Deuxième exemple : le parallèle, si prisé par les posthumanistes, école/gènes. Ils considèrent d'une manière générale que l'amélioration génétique d'un enfant par ses parents est tout à fait équivalente, dans son intention, aux efforts que l'on fournit dans l'éducation classique pour rendre son enfant meilleur ; et que si l'on peut obtenir le même résultat avec des moyens biotechnologiques plus efficaces et au total moins coûteux, pourquoi diable s'en priver ? Cette attitude est typique d'une éthique focalisée sur le seul résultat. Or, je tiens qu'éduquer, ce n'est pas du tout la même chose qu'intervenir techniquement, même à supposer que le résultat soit au final identique. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas du tout la même chose de considérer son enfant comme un amas de cellules à façonner par le génie génétique, ou comme un être autonome qu'on peut amener à s'améliorer lui-même par l'éducation. C'est une question de qualité éthique, précisément : celle-ci concerne la façon de s'adresser à autrui, de considérer cet enfant, de l'appréhender dans son action, et ce - et c'est ce qui m'importe - indépendamment du but visé. Le parallélisme éducation/manipulation génétique neutralise donc la qualité de l'acte au profit du résultat escompté.

Besoin de créativité ou d'inventivité institutionnelle

Cette neutralisation de la qualité éthique me semble être l'impact le plus général, mais aussi le plus profond de la vision biotechnique du monde qu'accompagne aujourd'hui la bioéthique et l'éthique qui va avec, à savoir la Petite éthique. C'est cette neutralisation qui déshumanise le monde et qui projette un monde d'ingénieurs entièrement gouverné par une raison devenue purement fonctionnaliste.

La question ou le critère de la « qualité éthique » permettrait de dépasser le cadre étroit de la Petite éthique, en posant à chaque fois la question : comment telle ou telle technique envisage-t-elle autrui ? Dans sa vulnérabilité (comme un être humain vulnérable qu'on veut

rétablir dans ses capacités), ou dans sa fonctionnalité (comme un être manipulable dont on peut améliorer les performances comme un moteur de Formule 1 ?)

La bioéthique n'a pas l'éthique qu'elle mérite. Aussi paradoxal que cela puisse paraître à première vue, je crois que la bioéthique institutionnelle participe à la neutralisation éthique du monde ? alors même, j'en suis conscient, que les comités d'éthique se multiplient à tous les étages de la société. Mais comme ils ne sont que les organes de la Petite éthique, ce pullulement ne fait que contribuer à la fragmentation des problèmes éthiques qui occulte systématiquement les questions de la qualité éthique, et facilite la vision purement technique du monde et, simultanément, comme nous l'avons vu, de la bioéthique elle-même. On pourrait appeler cela « le paradoxe bioéthique de notre temps ».

Pour en sortir, il faut sortir de la Petite éthique, et donc transformer les institutions de la bioéthique qui s'organisent autour d'elle. Le défi, qui n'est pas un mince défi, consiste à rendre nos institutions bioéthiques adéquates aux questions que la bioéthique elle-même soulève jour après jour. Parce que la fragmentation éthique et le solutionnisme qui va avec nous font perdre de vue le caractère global de ce qui est à chaque fois en jeu, à savoir le type d'humanité que nous voulons. Nous n'avons toutefois pas aujourd'hui les institutions qui permettent de répondre à cette question. Il faut donc les inventer ou les réinventer ? exactement comme on a inventé, précisément, les institutions bioéthiques dans les années 80 ! Nous avons donc besoin de créativité ou d'inventivité institutionnelle, car je suis persuadé que l'éthique dont a besoin la bioéthique d'aujourd'hui ne peut s'élaborer que collectivement, en commun, donc dans le cadre d'institutions communes. Seule une telle institution, à inventer, permettra de ne pas nous considérer comme les esclaves obligés du progrès technologique que la Petite éthique ne fait qu'accompagner.

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)